



## CONSEIL D'ECOLE - 2 mars 2021 – Procès-Verbal

► HORAIRES :

- 8h35 /16h00

► CONTACTS :

- Adresse postale :

72 rue Sarrazine  
79000 NIORT

- Téléphone :  
05 49 24 22 57

• Courriel:  
ce.0790720d@ac-poitiers.fr

• Site Internet:  
<http://ecoles.ac-poitiers.fr/coubertin-niort/>

- **Présents :**

- **Pour les parents d'élèves :**

Mme Pieraggi, Mme Paillat-Dinard, Mme Hayel,  
Mme Poirier.

- **Pour la mairie :**

- **Pour l'équipe enseignante :**

M Roussel, Mme Mazet, M Garault, M  
Coubret, Mme Femolant, Mme Mathé

- **Pour l'inspection académique :**

- **DDEN :**

- **Pour le périscolaire :**

- **Excusés :**

**Mme Barzotti** (Inspectrice de l'éducation nationale),  
**M Persais** (élu municipal), **Mme Nieto** (élue en  
charge des affaires scolaires), **M Bucero** (DDEN),  
**Mme Mougeolle** (parent  
élu), **M Vignaud** (enseignant), **Mme Marine**  
(enseignante remplaçante rattachée à l'école), **M**  
**Latino** (coordinateur REP – Quartier Politique de la  
Ville), **M Chanteau** (référent périscolaire).

Désigner un secrétaire de séance :

M Garault (enseignant)

Début de séance : 18h07

N.B : En italique sont indiquées les questions des représentants des  
parents d'élèves.

## Ordre du jour :

- 1 – Actions des classes - école
- 2 – Bilan des exercices de sécurité et Vigipirate
- 3 – Protocole Sanitaire
- 4 - Péri-scolaire
- 5 - Travaux prévus et en cours, informations mairie
- 6 - Questions des représentants de parents d'élèves

M Roussel remercie les participants présents à ce second conseil d'école et explique avoir dû organiser ce conseil en distanciel (visio-conférence) de par les contraintes sanitaires et le couvre-feu actuellement en vigueur.

En ouverture de ce conseil d'école, les membres présents valident le procès-verbal du premier conseil d'école en date du 12 novembre 2020.

## **1 ACTIONS DES CLASSES - ECOLE :**

- **Journal de quartier** : un premier numéro en janvier 2021. D'autres numéros seront édités et mis à disposition sur le site internet de l'école tout au long de l'année scolaire. Ce projet, débuté l'année passée, concerne les 4 écoles du quartier ainsi que le collège Pierre et Marie Curie.
- **Médiation par les pairs** : une troisième année de formation sur l'école. Avec le protocole sanitaire en vigueur, le choix s'est porté sur une formation accélérée (3 séances), auprès des élèves de la classe de CE2-CM1 de M Garault volontaires.
- **Animations E.E.D.D avec les éco-animateurs de la Ville de Niort** : des interventions pour les 5 classes de l'école élémentaire autour du projet jardin et de l'observation des « petites bêtes ». Des plantations dans l'espace jardin de la cour de récréation seront réalisées, ainsi que sur le jardin pédagogique de l'école, mis en place l'année passée.
- **Projet « Nouvelle Scène »** : une intervention dans la classe de CE2-CM1 durant la semaine du 15 mars sera réalisée, avec un artiste autour du chant et de la création. Une représentation devant élève sera réalisée en après-midi.
- **Sortie scolaire au musée des Tumulus de Bougon** : une sortie pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 est prévue. Elle est repoussée au 2 avril, sous réserve de la réouverture des musées.
- **EPS** : activités physiques et sportives suspendues en espace clos, jusqu'à nouvel ordre. Par conséquent, les cycles natation et tennis de table sont suspendus. Des séances seront proposées aux élèves lorsque la météo sera favorable, en extérieur (motricité...).
- **Evaluations nationales mi-CP** : les élèves de CP ont passé les évaluations nationales de mi-CP. Une restitution auprès des familles sera réalisée par la suite avec présentation du travail mené en classe et des adaptations mises en place.
- **Ateliers de conversation en langue française mis en place par le CSC Grand Nord.**
- **Rituels d'arts visuels et d'écoute musicale en classe de CP et CP-CE1.**
- **« A vos stylos » avec l'OCCE** : projet autour de l'écriture devant se dérouler sur cette seconde partie de l'année (en attente).
- **Intervention créations plastiques dans le cadre du « Très Grand Conseil Mondial des Clowns » dans les classes de CP et de CP-CE1.**
- **Rallye-lecture dans toutes les classes.**
- **Silence, on lit.**
- **Site internet de l'école.**
- **Réunion de présentation du collège**, dans le cadre de la liaison CM2-6°, le jeudi 4 février, en visio-conférence.
- **Café des parents organisé par le CSC Grand Nord à la tour 4 du Pontreau, un jeudi matin sur deux.**

## **2 BILAN DES EXERCICES DE SECURITE ET VIGIPIRATE :**

Un exercice incendie n°2 s'est déroulé le 11 janvier 2021. L'évacuation s'est faite calmement, dans le respect des consignes données en début d'année par les membres de l'équipe pédagogique.

Un exercice PPMS Risques Majeurs sera réalisé au mois de mars sur l'école. Les élèves seront prévenus de cet exercice avec présentation du scénario. Cet exercice se déroulera dans le respect du protocole sanitaire et du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Une réflexion avec le périscolaire est également menée tout au long de l'année sur l'organisation de ces exercices, la préparation et l'application.

## **3 PROTOCOLE SANITAIRE:**

Le protocole sanitaire en application depuis le 2 novembre 2020 reste valable (*cf procès-verbal du conseil d'école n°1*).

**Néanmoins, de nouvelles règles sont entrées en application en janvier 2021 et février 2021 :**

- **Port du masque de catégorie 1 (capacité de filtration supérieure à 90%) pour les élèves et le personnel depuis février 2021.**
- **Distanciation physique de 2 mètres entre les tables des classes différents en restauration scolaire.**
- **EPS en espace clos proscrite jusqu'à nouvel ordre.**
- **Les élèves mangent aux mêmes places au restaurant scolaire, à côté des mêmes camarades.**

Une première campagne de tests salivaires s'est déroulée le vendredi 26 février au sein de l'école élémentaire. Un retour global sera réalisé auprès des familles dans la semaine.

Les tests se sont bien passés, auprès des 5 classes de l'école élémentaire. Cette campagne se déroule en collaboration avec un laboratoire d'analyse et les prélèvements sont effectués par des infirmières de l'éducation nationale.

## **4 PERISCOLAIRE:**

- **EQUIPE d'animation :**

Référent : Chanteau Alexandre

Agents polyvalents : Vincent Betty – Awodiran Abi - Cyndecki Nadine

Animateurs : Jimenez Gabriela – Prat Pauline – Priol Fiona

Renfort service des sports : Girard Christophe

- **Effectifs enfants périscolaire :**

**Le matin :** 12 Min / 20 Maxi enfants.

**Le soir 1 :** 45 Min / 60 Maxi enfants

**Le soir 2 :** 15 Min / 30 Maxi enfants

**Le mercredi midi :** une moyenne de 8 enfants de 11h45 à 12h15 / 35 enfants inscrits en restauration

**Devoirs en autonomie ou études :** 20-30

- **Protocole sanitaire**
  - Respect de la distanciation de 2m entre 2 groupes classe au restaurant scolaire.
- **Activités spécifiques 2<sup>ème</sup> trimestre :**
  - Intervenant Eveil Musical – Gérard
  - Intervention de Stéphane Franchi – Sport et valeurs olympiques
- **Activités Autres :**
  - Jeux extérieurs – Jeux Sportifs : Découverte de divers sports par groupe
  - Atelier Marionnette – Création de marionnettes et spectacle du groupe des CP
  - Initiation Origami – Atelier de pliage et création avec les CE1-CE2
  - Atelier Récup –Création et usage d’objets recyclables avec les CP-CE1
  - Dessins et jeux de mots avec les CE2-CM1
  - Activité Peinture et Dessins avec les CM1-CM2 – Apprentissage du dessin
- **Projets : Citoyenneté / Culture / Intégrité / Fraternité / Développement durable**
  - Sensibilisation des enfants sur la thématique « La Chine à Coubertin » :
    - Activité décorations chinoises prévue sur le trimestre 3
    - Création de costumes chinois avec les plus grands sur le 3<sup>ème</sup> Trimestre
    - Fabrication de jeux chinois
  - Recyclage à travers l’activité « Activité Récup » au 2<sup>ème</sup> Trimestre
  - Mise en place du dispositif Médiation par les pairs sur le 2 et 3<sup>ème</sup> Trimestre avec 3 séances de formation et applications
- **Protocole sanitaire**

Depuis le début de la crise sanitaire, Coubertin a sur mettre en place un plan d’action efficace qui a su évoluer en fonction des besoins sanitaires. Au deuxième Trimestre chaque classe a été affectée à un personnel périscolaire – Pauline (CP) – Gabriella (CP-CE1) – Abi (CE1-CE2) – Nadine (CE2-CM1) – Fiona (CM1-CM2) – Betty en renfort cantine : préparation des plateaux et nettoyage des lieux – Christophe en renfort pour les classes nécessitant un double encadrement (comportements principalement) – Alexandre en coordination générale – Pointage tablette – Relaxation.

Un tableau a été mis en place pour le bon déroulement du temps méridien avec des positionnements de chaque groupe évitant les croisements entre classe. Le matin et soir, des espaces ont été définis pour chaque classe sous le préau pour le temps du goûter mais aussi en garderie pour le matin et la deuxième heure de garderie du soir.

Avant chaque passage en cantine et entre chaque transition classe/APS – APS/Classe, un passage toilette et hygiène des mains ont été mis en place depuis le début du protocole COVID.

- **Fête du périscolaire**
  - Affichage des décorations chinoises
  - Mise à disposition des jeux fabriqués

## 5 TRAVAUX PREVUS ET EN COURS, INFORMATIONS MAIRIE:

### 1 – TRAVAUX

#### Elémentaire : 21 166,15 €

- Menuiserie/serrurerie : 1 791,27 € (dont pose écran bois dehors devant poubelles : 662,50 €)
- Electricité : 1 380,66 € (dont installation prises électriques : 791,24 €)
- Plomberie/chauffage : 2 324,06 €
- Peinture/maçonnerie : 4 509,29 € (dont reprises peintures : 2 580,19 €)
- Maintenance/entretien divers : 3 650,28 € (dont vérification aspirateurs : 1 563,41 €)
- Gros travaux : 7 510,59 € (réfection salle des maîtres et réunion)

#### Restaurant : 8 702,93 €

- Menuiserie/Serrurerie : 98,42 €
- Electricité : 158,03 €
- Plomberie/chauffage : 1 287,33 € (dont réparation plafond coupe-feu chaufferie : 675,99 €)
- Maintenance/entretien divers : 3 247,61 € (dont tapisserie recollée côté plonge : 2 381,60 €)
- Réparation/entretien électroménager : 3 911,54 € (dont réparation lave-vaisselle : 1 007,75 €)

#### Groupe scolaire : 3 425,53€

- Menuiserie/serrurerie : 478,31 €
- Electricité (maintenance, contrôle, conformité) : 1 101,22€
- Plomberie/chauffage : 909,61 €
- Maintenance/entretien divers : 936,39 €

Pour information, les différentes maintenances réalisées pour l'ensemble des groupes scolaires représentent la somme de : 24 745,94 €

Contrôle des équipements sportifs, des jeux, vérification et maintenance des installations électriques...

### II – PREVISIONS DE TRAVAUX POUR L'ANNEE 2021

- Reprise du coin paillasse dans la salle des maîtres : reprise de grande vasque-lavabo avec création d'un espace rangement. Déplacement de la prise électrique pour positionnement du frigo en dessous de la paillasse.
- Création de faux plafond pour assurer l'isolation phonique et poses de stores vénitiens dans le bureau du directeur et dans l'espace copieur.
- Remplacement des portes PVC du préau par des portes acier

### III – CREDITS DE FONCTIONNEMENT 2021

#### DOTATIONS FOURNITURES

Pour mémoire le montant total alloué par la ville pour financer les achats de fournitures de l'ensemble des écoles, s'élève à 159 603 €.

Crédits attribués à l'école pour l'année 2021 en fonction des effectifs et du nombre de classes constatés au 04/01/2021 :

	BUDGET	EFFECTIFS	TOTAUX
écoles élémentaires	31,40 €	125	3 925,00 €
écoles en «politique de la ville »	3,50 €	125	437,50 €
Dotation 1 <sup>ère</sup> classe	255,80 €	1	255,80 €
Dotation classe supplémentaire	64,00 €	4	256,00 €
UPE2A	255,80 €	0,5	127,90 €
Regroupement adaptation/maîtres E	255,80 €	1	255,80 €
Crédit rééducateurs	255,80 €	1	255,80 €
Crédit de Noël (intégré dans le budget général)	1 € par enfant	125	125,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>5 638,80 €</b>

#### **IV - PARCOURS DE L'ÉLÈVE**

L'accompagnement de la Ville se traduit par une enveloppe de près de **146 300 €** au budget 2021 pour l'ensemble des écoles.

H:/POLE AFFAIRES SCOLAIRES/CELLULE VIE SCOLAIRE/2020-2021/CONSEILS D'ÉCOLES/FICHES D'INFORMATIONS CE 2020-2021/COUBERTIN/2<sup>ème</sup> trimestre/.doc

Prise en charge complète par la mairie :

Nom du parcours : PATRIMOINE

Projet :

Découverte du patrimoine local du département

LIEU	PERIODE	Coût de l'activité ou visite	Coût intervenant extérieur	Coût petit matériel	Coût doc	Coût transport
Visite Tumulus de Bougon	22/01/2021	234,00				340,00

**Ateliers d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animés par deux éco animateurs rémunérés par la Ville :**

- Classe de Mme MATHE (CP) : un jardin à l'école
- Classe de M. VIGNAUD (CE1/CE2) : un jardin à l'école
- Classe de M. GARAULT (CE2/CM1) : un jardin à l'école
- Classe de M. COUBRET (CM1/CM2) : un jardin à l'école

**Parcours sportif (sous réserve des protocoles sanitaires)**

- Centre Aquatique Chauray : 24 CE1/CE2 ; 24 CP/CE1 ; 23 CP
- Patinoire : 24 CE1/CE2
- Tennis de table : 25 CE2/CM1

#### **DERNIERS TRAVAUX REALISES**

Passage du groupe scolaire en clés MUL-T-LOCK

Reprise de l'éboulement du mur côté jardin pédagogique

#### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022**

Les inscriptions scolaires pour les enfants non-inscrits débuteront le 19 avril 2021.

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne
- Inscription sur rendez-vous pris en ligne sur le site de la ville ou par téléphone
- Sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville.

Selon l'évolution des conditions sanitaires, ces modalités sont susceptibles d'être modifiées.

## **6 QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE :**

1/ Concernant les parkings aux abords de l'école. Le stade de rugby n'ayant presque plus de place compte tenu du Tivoli, que l'entrée du parking du gymnase est fermée, que le parking de l'école nous est interdit (pas pratique et beaucoup trop petit de toute façon) les parents rencontrent de réelles difficultés à se garer pour emmener et aller chercher les enfants à l'école.

### **Réponse de la municipalité :**

*Problématique rencontrée sur de nombreuses écoles.*

*Possibilité de se garer au Pontreau et de descendre à pied.*

2/ Par quoi seront remplacées les activités de piscine et patinoire ? Les CP par ex n'ont pu aller l'année dernière à la piscine (lorsqu'ils étaient en GS), ils n'iront manifestement pas cette année non plus à la piscine. Envisagez-vous de proposer une activité d'extérieur dans le marais ? Ou course d'orientation ? Pourquoi pas vélo et la sécurité routière ? Ou encore roller / skate au skate park ? ou autre pour compenser ce manque ? (exemple des GS qui ont pu faire poney)?

### **Réponse :**

*Le protocole sanitaire en vigueur actuellement n'autorise pas les pratiques EPS en espace clos sauf en maternelle pour la motricité. Nous sommes en attente des évolutions possibles dans l'année scolaire en cours. Cette décision est une directive gouvernementale.*

*Concernant d'autres activités, des parcours moteurs et séances d'EPS sont en place sur l'école dès que la météo est favorable.*

*Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation ou sont programmés d'ici la fin de l'année scolaire.*

*Concernant le dispositif « Poney Maître d'école » en maternelle, il ne s'agit pas d'une activité de substitution.*

3/ Les écoles ont eu beaucoup moins de dépense or la mairie augmente les tarifs de cantine pour quelle raison ? Ce choix est assez difficilement compréhensible.

### **Réponse de la municipalité :**

*La collectivité a dû faire face à :*

- *Une baisse des recettes (- 500 000 € en restauration)*
- *Qui n'a pas été compensée par une baisse des dépenses, en raison :*
  - *De dépenses incompressibles : personnels, frais généraux ... qui doivent être réglées même lorsque les restaurants ne fonctionnent pas ou au ralenti*
  - *Des dépenses supplémentaires pour assurer l'encadrement des enfants sur les différents temps de la journée, pour respecter le protocole sanitaire*
  - *Des pertes de denrées avec la fermeture des restaurants*
  - *Des dépenses supplémentaires en produits d'entretien adaptés à la désinfection*

4/ Rester ensemble toute la journée augmente les tensions (surtout sans aucune activité sportive / extérieure) entre les élèves d'une même classe, c'est donc une situation qui facilite



le harcèlement, l'isolement de certains enfants, en avez-vous conscience ? Y êtes-vous plus attentif ? Quelles solutions proposez-vous pour diminuer ses différentes tensions ?

**Réponse de la municipalité :**

*Pour la partie périscolaire, des temps calmes sont organisés sur le temps méridien notamment avec :*

- *La salle « relax » où sont mis à disposition des enfants des tapis et des jeux de construction, des tables pour dessiner...*
- *La bibliothèque, pour des temps de lecture*
- *Temps de relaxation par petits groupes tous les jours à 13h15*

*Relance engagée de la médiation par les pairs avec la médiation sociale du CCAS.*

*Action « Jouons la carte de la fraternité » : Education à l'image (Débat sur préjugé, stéréotype), à la diversité, atelier d'écriture, à la fraternité (le don : on n'attend pas de réponse à la carte, on fait un cadeau), avec en ligne de mire la semaine du 22 au 26 mars de la lutte contre les discriminations.*

**Réponse :**

*L'équipe enseignante est également consciente de ces difficultés, comme chaque année. Des échanges réguliers sont organisés, des temps d'échanges avec les élèves également. Madame Théveniau, psychologue de l'éducation nationale peut également être sollicitée par les parents d'élèves et l'équipe enseignante.*

*Des temps d'activités « décrochées » sont également proposés lorsque la météo ne permet pas aux élèves de sortir.*

*Concernant le harcèlement scolaire, un plan de lutte est également en place sur l'école. Il est complété par des activités de prévention en classe et sur les temps périscolaires. Ce plan implique les enseignants et la municipalité.*

*Une nouvelle présentation du plan de lutte contre le harcèlement scolaire pourra être réalisée lors du prochain conseil d'école si les représentants des parents d'élèves le souhaitent.*

*Rappel oral de ce plan lors de la visio conférence.*

*Plusieurs sorties scolaires en extérieures se sont déroulées depuis le début de l'année scolaire (visites d'expositions). D'autres projets en extérieur, sur l'école, sont en cours (jardin).*

5/ Le nouveau protocole sanitaire interdisant les masques « maison » à l'école, cela engendre un coût supplémentaire pour les familles, que beaucoup ne peuvent assumer, est-ce qu'une aide de la mairie est envisagée pour fournir des masques ? Que se passe-t-il si un enfant vient avec un masque « maison » ?

**Réponse de la municipalité :**

*Dans le cadre des directives gouvernementales les masques sont à la charge des familles.*

6/ La dotation par enfant de la mairie a été réduite compte tenu du nombre de jour d'ouverture des écoles en 2020, que les enveloppes activités/ bus pour les sorties ont été reconduites cette année, hors au vu du contexte il y a de nouveau très peu d'activités. Ce budget peut-il être utilisé pour des intervenants musique ? Pour jouer dehors et aller au stade ? Pour du théâtre ?

**Réponse de la municipalité :**

*La collectivité a maintenu les budgets alloués aux écoles pour 2021, sans tenir compte de la crise sanitaire.*

*Dans le cadre des parcours, les écoles ont été invitées à déposer des projets en :*

- *reportant en priorité ceux de l'année dernière*
- *proposant des nouveaux*

*Tous les projets présentés ont été acceptés et disposent d'un financement de la collectivité.*

*Effectivement, au regard du contexte sanitaire certaines activités peuvent être annulées, reportées ou modifiées.*

*En ce qui concerne Coubertin élémentaire un seul projet déposé pris entièrement en charge par la collectivité.*

*Si l'école souhaite mener un nouveau projet, elle doit en faire la demande via leur conseiller pédagogique ; la demande serait étudiée comme pour toutes les autres écoles de la Ville. Une limite l'enveloppe budgétaire votée au BP 2021.*

7/ Avez-vous envisagé une fête des écoles ? Dans quelles circonstances ? Comment maintenir ces événements important de la fin d'année ?

**Réponse :**

*Actuellement, cette manifestation n'est pas prévue. Les consignes sanitaires et sécuritaires ne permettent pas une projection sur une fête des écoles.*


8/ Avec le nouveau protocole sanitaire/vigipirate, le garage à vélo couvert n'est plus accessible, par conséquent les vélos sont attachés ou les gens arrivent à les mettre, à côté des voitures le plus souvent des enseignants, est-ce possible d'envisager un accès à l'école pour les vélos ? Un autre abri à vélo couvert ailleurs ?

**Réponse de la municipalité :**

*Les écoles sont pourvues de râteliers non couverts pour les vélos.*

*Une demande de râtelier supplémentaire peut être effectuée si nécessaire.*

Fin du conseil d'école à 19h50

<b>Président de séance</b>	Nom - Prénom : ROUSSEL Baptiste Signature: 
<b>Secrétaire de séance</b>	Nom - Prénom : GARAUDE Sylvain - Signature: 